Actions PDES

Idées d'actions à mettre en place dans le cadre d'une démarche PDES

crem centre ressource ecomobilite.org

ADAV droit au vélo

Introduction

Les actions proposées ci-après sont listées à titre indicatif pour que le référent PDES puisse se donner une idée des actions réalisables. Elles peuvent être adaptées selon la demande ou la spécificité du collège.

Nous conseillons de présenter les actions choisies en comité de pilotage PDES avant de les lancer afin :

- d'avoir l'approbation de tous les acteurs concernés,
- d'engager les participants du comité dans le cadre de leurs compétences (qui fait quoi ?)
- de communiquer autour de l'événement et ainsi maximiser les chances de réussite

Pour chaque action, les acteurs concernés à solliciter au sein du comité de pilotage sont précisés dans la catégorie « Caractéristiques de l'action ».

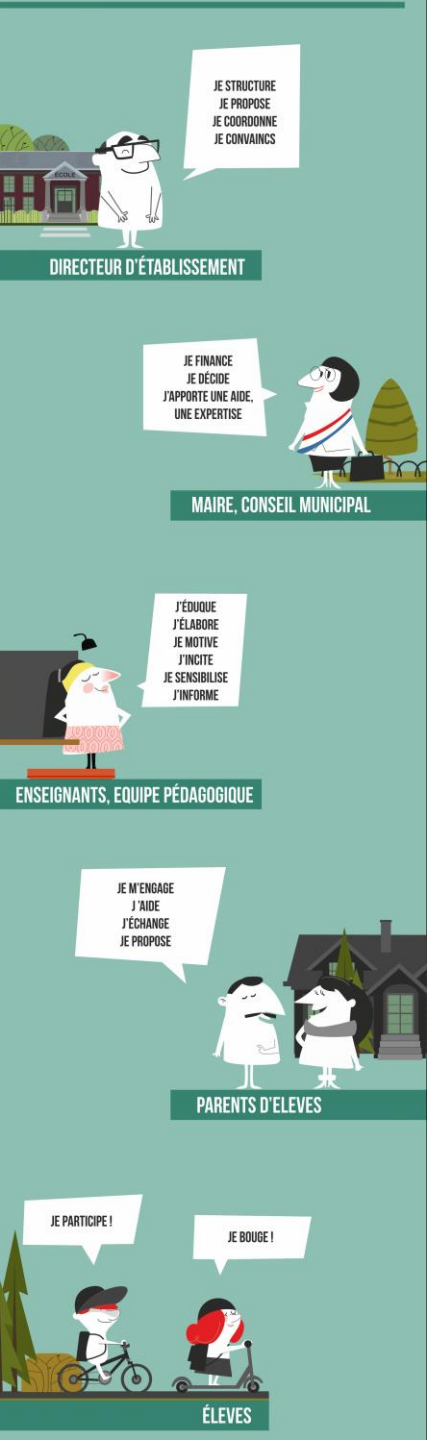

Qui participe au comité de pilotage PDES ?

- Le comité de pilotage vous aide à organiser des actions dans le cadre de votre PDES.
- Nous vous conseillons d'inviter les acteurs concernés par l'action que vous souhaitez mettre en place afin de trouver des pistes d'organisation (moyens humains, moyens matériels existants, etc.)

Les acteurs à associer au comité de pilotage

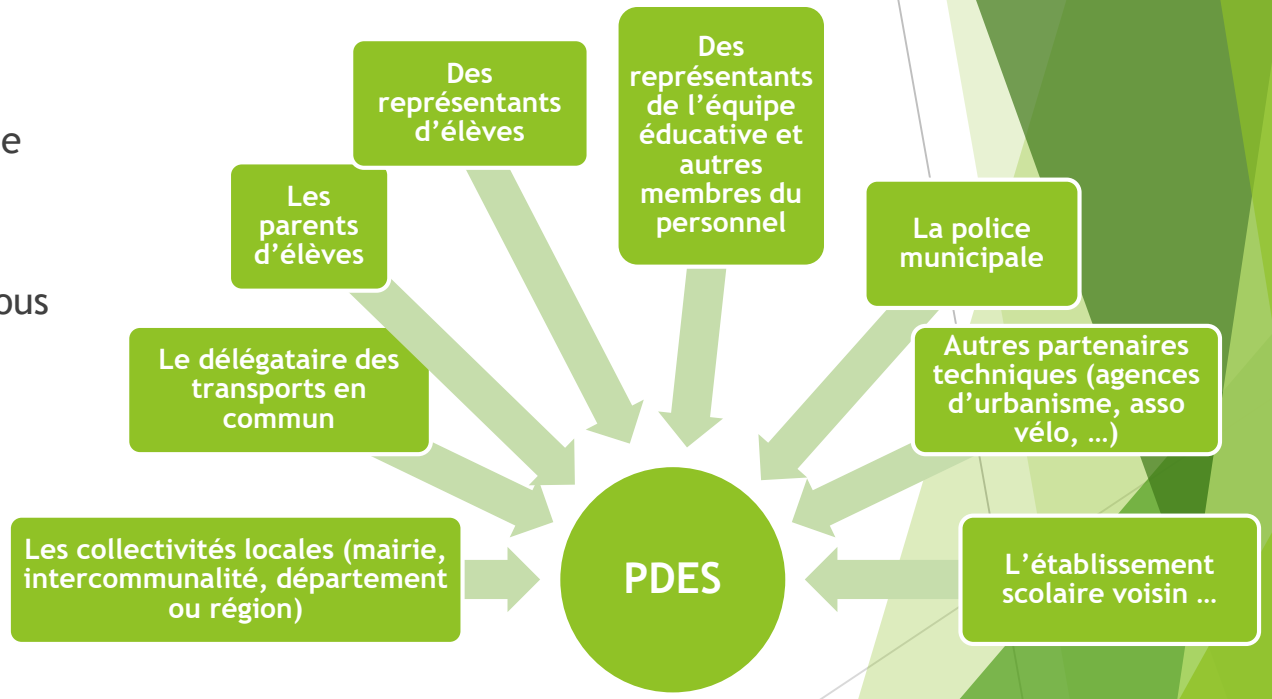

Qui solliciter ?

- Sollicitez les acteurs du comité de pilotage selon leurs compétences :

Région
- Réseau de transports interurbains et scolaires
- Réseau TER Hauts-de-France : financement des services ferroviaires et des services routiers en substitution de ceux-ci.
- Définition des règles générales concernant l'intermodalité avec les AOM

Département
- Voirie départementale, véloroutes et pistes cyclables.
- Transport scolaires des élèves souffrant d'un handicap.
- Construction, entretien, équipement des collèges.

AOM
- Organisation de services réguliers de transport public
- PDU
- Développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- Service de conseil en mobilité …

Intercommunalité
- Promotion des modes doux
- Voirie d'intérêt communautaire, pistes et bandes cyclables
- PLU intercommunal

Commune
- Voirie communale, zones de circulation apaisées, pistes et bandes cyclables.
- Sécurité routière (pouvoir de police), circulation et stationnement, vitesse et signalisation.
- Traitement des permis de construire et autorisations de travaux
- Elaboration des documents réglementaires d'urbanisme …

Quels sont les différents types d'actions ?

Le plan d'actions couvre 4 grandes « catégories » de solutions :

- Des actions d'aménagement pour faciliter et sécuriser les modes actifs
- La recherche d'alternatives à l'usage de la voiture individuelle : co-voiturage, transports en commun, vélobus, pédibus
- Des actions pédagogiques
- Des actions de communication

Aménagement

Finalités :

- Réguler le flux des usagers, principalement dans les périodes d'affluence
- Assurer la sécurité du cheminement des élèves venant à vélo ou à pied
- Remédier aux stationnements sauvages
- Inciter au ralentissement des automobilistes



Changement de priorité



Passages piétons





Radars pédagogiques

Marquage au sol







Limitation de la vitesse et sécurisation des traversées

Jalonnement



Aménagement

Finalités :

- Réguler le flux des usagers, principalement dans les périodes d'affluence
- Assurer la sécurité du cheminement des élèves venant à vélo ou à pied
- Remédier aux stationnements sauvages
- Inciter au ralentissement des automobilistes

Traversées cyclables



Rues scolaires



Plots automatiques



Zones de rencontre

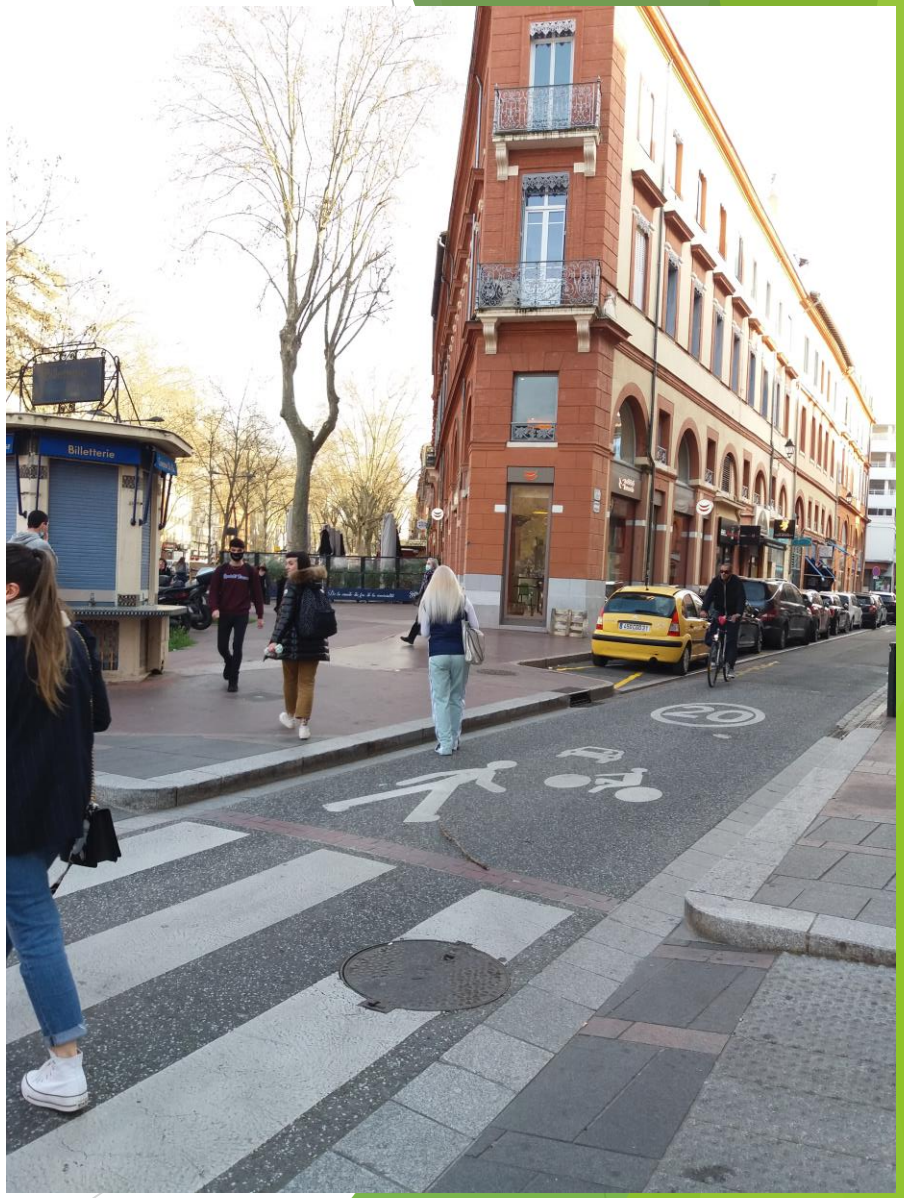

Actions pédagogiques



TADAO Express dans le bassin minier
(jeu de piste mobilité)

Sortie vélo et street-art
(Collège Anne Frank, Lambersart)





Animation Angles morts
(Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul)



Opération éclairage (Bourg-en-Bresse)



Réalisation d’un plan maquette de la rue du collège
(Collège Jean Moulin, Flîne-les-Râches)

Solutions alternatives de déplacement



Garage vélos / trottinettes sécurisé (Collège du Lazaro, Marcq-en-Barœul)



Conduites partagées avec Cma bulle (Collège Saint-Adrien à Villeneuve d'Ascq)



Vélobus (Ecole Pasteur, Lille)

Test de Vélos à Assistance Electrique pour le personnel (Université Catholique de Lille)



Actions de communication

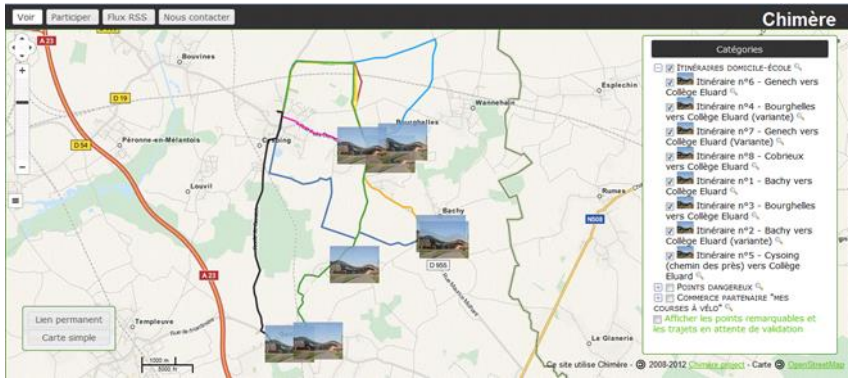

Carto « le chemin des collégiens »
(Collège Paul Eluard, Cysoing)



Fiche accessibilité
(Entreprise La Grappe)



Afficher la qualité
de l'air sur les
écrans
d'information



Remise de faux PV par le CVC
(Collège Guy Mollet, Lomme)



Fiches actions PDES

Des fiches pour facilement mettre en place des actions

Action n°1

Intitulé de l'action	La balade urbaine
Contexte	Connaissances limitées de l'environnement du collège et de ses accès. Le but de cette action est de visualiser et d'évaluer l'environnement du collège pour définir des enjeux qui orienteront la stratégie du PDES.
Public cible	Les élèves, les parents, le personnel, les partenaires institutionnels (par exemple, des élus et techniciens de la commune peuvent participer à la balade pour comprendre comment la mobilité du collège est abordée, qualité des cheminement, éclairage, stationnement vélo, etc.)
Objectif	Evaluer l'accessibilité et l'environnement extérieur du collège ; comprendre la perception de la mobilité du quotidien des élèves et des parents.
Descriptif de l'action	La balade urbaine est une action à mener avec les membres du comité de pilotage. Elle a pour but d'abonder le diagnostic PDES en repérant les aspects positifs et négatifs qui concerne la mobilité des élèves dans un rayon d'environ 3 km (ou plus selon les caractéristiques du collège) autour du collège. Avec une grille de lecture (dans la rubrique outils et dans le kit référent), les participants se baladent donc sur un parcours prédéfini à l'avance et repèrent des éléments concernant l'accessibilité piétonne, vélo, en transport en commun, etc. Après la balade, les participants se réunissent pour débriefer autour d'un tableau afin d'établir des enjeux communs sur le thème de la mobilité. Le débriefing peut aussi se faire autour d'une carte (contribution à la carte de cyclabilité & openstreetmap après la balade).
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Tous Type d'action : Concertation Mesure interne / externe : Les deux Avec qui organiser cette action : les élèves, les parents, le personnel, les partenaires institutionnels Moyen humains : Référent PDES et d'autres encadrants en fonction du nombre d'élèves Moyens financiers : Aucun
Outils	http://www.ecomobilite.org/FTP/boiteOutilsPDES/diagnostic%20accessibilite%20college.pdf http://www.ecomobilite.org/FTP/boiteOutilsPDES/grille%20d'observation%20par%20rue.doc



1) Se balader sur des itinéraires prédéfinis avec une grille de lecture de l'espace public préparée afin de repérer les éléments à améliorer

2) Se réunir et débriefer autour d'une carte ou d'un schéma afin de noter les éléments de diagnostic et de les catégoriser (transport en commun, vélo, marche, voiture, …)

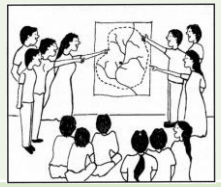

3) Etablir ensemble une liste des enjeux de mobilité du quartier et du collège à partir des éléments de diagnostic

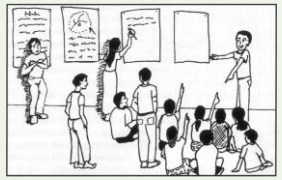

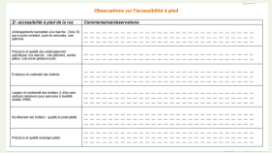

Action n°2

Intitulé de l'action	Les ateliers cartographiques
Contexte	Connaissances limitées de l'environnement du collège et de ses accès.
Public cible	Les élèves, les parents, le personnel, les partenaires institutionnels.
Objectif	Inscrire les problèmes recensés par les participants sur un document écrit et alimenter le diagnostic du PDES.
Descriptif de l'action 	Sur le même principe que les balades urbaines, les ateliers cartographiques permettent de sensibiliser les élèves et/ou les partenaires du comité de pilotage sur l'accessibilité du collège tous modes confondus. Les cartes de cyclabilité et des aménagements cyclables des Hauts-de-France peuvent servir de base à la discussion et permettre de pointer les endroits les plus dangereux ou qui nuisent à la bonne accessibilité du site. Par la suite, le document sert à sensibiliser les partenaires du comité à trouver des réponses aux problèmes soulevés lors de cet échange.
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Tous Type d'action : Concertation, pédagogie Mesure interne / externe : Les deux Avec qui organiser cette action : Les élèves, les parents, le personnel, les partenaires institutionnels Moyen humains : Référent PDES et d'autres encadrants en fonction du nombre d'élèves Moyens financiers : Aucun
Outils	UMAP pour éditer des cartes facilement et gratuitement sur une thématique particulière https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/new/#6/51.000/2.000 Tutoriel : https://wiki.cartocite.fr/doku.php?id=umap:tutoriel_umap  La carte de cyclabilité de l'ADAV permet d'avoir une vision globale de la praticabilité des itinéraires cyclables https://droitauvelo.org/La-carte-de-cyclabilite-des-Hauts-de-France 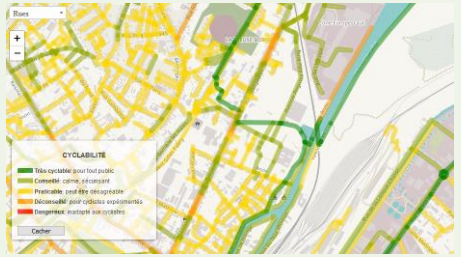

Action n°3

Intitulé de l'action	La rue scolaire
Contexte	Les abords du collège sont dangereux.
Public cible	Elèves, parents, personnel, riverains.
Objectifs	Apaiser les abords de l'établissement scolaire ; atténuer voir supprimer le sentiment d'insécurité routière ; améliorer la qualité de l'air et l'environnement sonore ; favoriser la venue en mode actifs.
Descriptif de l'action 	Le principe d'une rue scolaire est de fermer à la circulation motorisée une rue desservant un établissement scolaire aux heures d'entrée et sortie de classe. Selon les cas, cela peut aller jusqu'à une piétonisation définitive. Concrètement, la rue scolaire est généralement matérialisée par une barrière amovible avec la présence, au moins dans les premiers temps, d'un agent municipal. Plusieurs expériences existent en région dans des rues d'écoles primaires mais cela pourrait s'imaginer aux abords de collèges. La décision et la matérialisation d'une rue scolaire relève des communes, mais il apparaît essentiel de communiquer en amont vers les parents d'élèves, les équipes éducatives, les riverains, les commerçants et toutes les personnes qui peuvent être impactées par ces modifications des règles de circulation. Le but de cette communication est de partager les arguments, objectifs et enjeux, mais aussi de désamorcer les potentiels conflits.
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Tous, mais profite majoritairement aux modes actifs Type d'action : Aménagement, équipement Mesure interne / externe : Externe Avec qui organiser cette action : La commune Moyen humains : Selon l'organisation de la rue scolaire et les caractéristiques de la rue Moyens financiers : Aucun pour le collège ; frais d'installation d'un système de fermeture de la rue pour la commune
Outils	Enquêtes de lancement et d'évaluation : à demander au CREM à contact@ecomobilite.org Plus d'informations : http://www.ecomobilite.org/spip.php?page=article&id_article=537

Action n°4

Intitulé de l'action	Optimove junior, un jeu coopératif sur les déplacements
Contexte	Connaissances limitées des enjeux de la mobilité
Public cible	Elèves
Objectif	Acculturer les collégiens à l'écomobilité en s'amusant
Descriptif de l'action 	Optimove Junior est un jeu de stratégie coopératif bilingue (français/néerlandais) qui vise à sensibiliser les enfants, à l'utilisation de moyens de déplacements alternatifs. Le plateau de jeu représente une ville/village avec son centre et ses quartiers périphériques. Spécialement conçu pour les enfants de 8 à 12 ans, Optimove Junior se joue en groupe (de 4 à 28 joueurs !!). Ce jeu est autant adapté à un cadre d'éducation formelle que non formelle. Un livret d'exploitation sur les trois thématiques (mobilité, sécurité routière et environnement) permet à l'animateur de jeu d'aller plus loin dans ses réponses aux questions que les joueurs peuvent se poser.
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Tous Type d'action : Animation Mesure interne / externe : Interne Avec qui organiser cette action : Le collège Moyen humains : Référent PDES Moyens financiers : Aucun pour le collège, prêt du jeux
Outils	Ce jeu est disponible en prêt auprès du centre de documentation de la MRES et de Droit au Vélo. Vous pouvez télécharger le livret d'exploitation en français Pour en savoir plus : http://www.ecomobilite.org/Optimove-junior-un-jeu-cooperatif-sur-les-deplacements

Action n°5

Intitulé de l'action	Afficher des expositions sur l'écomobilité
Contexte	Connaissances limitées des enjeux de la mobilité et de diverses règles de sécurité à vélo
Public cible	Elèves
Objectif	Eveiller les consciences sur l'impact que représente les mobilités sur le climat et trouver des réponses

Descriptif de l'action 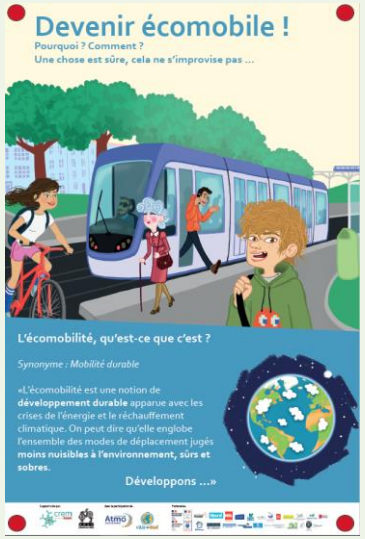	Deux expositions sont disponibles :
	
	• Une exposition sur l'écomobilité
	  • Composée de 6 bâches, cette exposition a pour objectif de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'écomobilité. Elle a été conçue avec l'association ATMO et l'air et moi et a pour but :
	  • d'en savoir plus sur les émissions de gaz à effet de serre et autre polluants générés par les déplacements
	  • de montrer ses effets sur la planète et la santé
	  • d'envisager des solutions
	
	• Une exposition sur les règles de sécurité à adopter à vélo
	  • Composée de 6 bâches, cette exposition a pour objectif d'inciter les collégiens à utiliser le vélo pour les déplacements quotidiens, notamment pour les trajets domicile-collège. L'exposition se décompose en 3 parties :
	  • lever les idées reçues sur l'utilisation du vélo (météo, peur du vol, danger...)
	  • montrer les avantages de la pratique du vélo (autonomie, convivialité, économie, écologie, santé...)
	  • apporter des conseils en terme d'équipement et de comportement à adopter dans la circulation au regard de situations concrètes (giratoires, angles morts des poids lourds, tourne à gauche...)
	
	Précisions techniques : matière plastifiée (utilisable en intérieur comme en extérieur), 80 X 120 cm, œillets aux 4 coins.

Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Tous (et vélo pour l'exposition dédiée) Type d'action : Pédagogie, formation Mesure interne / externe : Interne Avec qui organiser cette action : Le collège Moyen humains : Référent PDES Moyens financiers : Aucun pour le collège, prêt des expositions
Outils	L'ADAV met à disposition une exposition à destination des élèves de votre collège pour une durée de 15 jours ! Exposition vélo : contactez estelle.delcroix@ac-lille.fr ; téléchargeable en PDF sur ce lien Exposition écomobilité : contactez raphael.honorez@ecomobilite.org ; téléchargeable en PDF sur ce

Action n°5

Intitulé de l'action	Rues aux enfants rues pour tous
Contexte	Les abords du collèges sont dangereux et vous souhaitez animer la démarche PDES
Public cible	Elèves, parents, riverains, les partenaires institutionnels
Objectif	Eveiller les consciences sur l'impact que représente les mobilités sur le climat et trouver des réponses
Descriptif de l'action 	Une « Rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée. Les enfants et les jeunes peuvent jouer librement en toute sécurité et tranquillité. Elle s'adresse aux riverains, habitants des rues avoisinantes ou de la ville qui profitent d'un espace qui redevient un lieu de vie, car dédié au quotidien à la circulation des véhicules motorisés. Elle s'organise en collaboration étroite avec différentes acteurs (collectivité, habitants, associations…). Des structures de jeux, éphémères ou non, peuvent être installées et des animations organisées : la rue se trouve ainsi métamorphosée. L'espace doit être clairement délimité et une signalétique mise en place avec un affichage « Rue réservée au jeu ». L'organisation d'une rue aux enfants peut être une bonne manière de sensibiliser à l'écomobilité et inviter à la mise en place d'une circulation apaisée sur le long terme (zone 30, zone de rencontre, ...). Le CREM donne des conseils, oriente vers des ressources, donne des idées d'animations, d'acteurs à associer et peut vous mettre en lien avec d'autres porteurs de projets de rues aux enfants déjà expérimentés.
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Mobilités actives Type d'action : Animation / Aménagement Mesure interne / externe : Interne / externe Avec qui organiser cette action : La commune, les habitants et les associations locales Moyen humains : Référent PDES et autres animateurs Moyens financiers : Aucun pour le collège
Outils	En savoir plus : https://www.ecomobilite.org/Rue-aux-enfants-rue-pour-tous En savoir plus sur le groupe rues aux enfants, rues pour tous des Hauts-de-France : https://www.ruesauxenfants.com/hauts-de-france

Action n°6

Intitulé de l'action	Faire intervenir une association vélo
Contexte	Vous observez des comportements dangereux chez les élèves cyclistes
Public cible	Elèves
Objectif	Apprendre aux élèves comment se déplacer à vélo en toute sécurité
Descriptif de l'action 	Pour que les élèves sachent se déplacer à vélo en toute sécurité, certaines associations, la police ou la gendarmerie proposent dans le cadre des temps scolaires et périscolaires, des programmes sur un cycle (attention les vélos et casques ne sont pas toujours fournis). Dans l'idéal, cette action se décompose en 3 temps avec : • des exercices ludiques de maniabilité en milieu fermé, • une séance théorique sur la conduite du vélo en ville, • une sortie dans la rue.
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Vélo Type d'action : Formation Mesure interne / externe : Interne Avec qui organiser cette action : La commune, les associations locales, la police, la gendarmerie Moyen humains : Référent PDES et autre accompagnateurs Moyens financiers : Variable selon les cas
Outils	Exemple : https://www.ecomobilite.org/Deux-journees-evenementielles-velos-au-college-du-Lazaro-a

Action n°7

Intitulé de l'action	Remise en selle pour le personnel et/ou test de vélo à assistance électrique
Contexte	Peu des membres du personnel viennent à vélo
Public cible	Personnel du collège
Objectif	Encourager la pratique cyclable pour venir au collège
Descriptif de l'action 	Le boom des ventes de vélos à assistance électrique (aidé par les nombreuses aides à l'achat) a poussé beaucoup de personnes à se rendre au travail à vélo. Grâce à ce nouveau type de vélo, il est en effet possible de réaliser des trajets plus longs avec plus de facilité. Mais cet équipement ne dispense pas d'une formation pour se sentir à l'aise dans la circulation automobile, le néocyclite doit pouvoir se sentir en sécurité sur son trajet quotidien. Cette action propose de donner une formation de « remise en selle » composée d'une partie théorique (signalisation, comportement dans la circulation, rappel du code de la route et des équipements, etc.) et d'une partie pratique (sortie en ville). Si cette formation peut se faire sur des VAE, les cyclistes auront l'occasion de découvrir en même temps les avantages de celui-ci. Bien sûr, il reste possible de faire une remise en selle sur des vélos classiques ou de simplement faire découvrir les VAE en faisant une sortie en ville. La plupart du temps ce sont les associations cyclistes qui proposent se genre de prestation, mais il est possible de réaliser cette action avec des moyens internes.
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Vélo Type d'action : Formation / Animation Mesure interne / externe : Interne Avec qui organiser cette action : Les associations locales, la commune ou l'intercommunalité (pour le prêt de vélo) ou des professeurs motivés et cyclistes Moyen humains : Référent PDES et autres animateurs Moyens financiers : Variable selon les cas
Outils	En savoir plus sur la remise en selle : https://droitauvelo.org/Remise-en-selle-784

Action n°8

Intitulé de l'action	Faire une course d'orientation des mobilités
Contexte	Les élèves ne savent pas prendre les transports en commun en dehors des bus scolaires
Public cible	Elèves
Objectif	Apprendre aux élèves à se déplacer en transport en commun
Descriptif de l'action 	Un groupe d'élèves accompagné d'au moins une personne adulte doit rejoindre des points sur une carte en combinant différents moyens de transport. Les élèves ont à disposition des plans, des fiches horaires par lignes et des tickets pour voyager. On peut également afficher des énigmes sur les points d'arrivée pour pimenter la course et la complexifier. La course peut se limiter à un ou plusieurs moyens de transport.
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Tous Type d'action : Animation Mesure interne / externe : Les deux Avec qui organiser cette action : L'institution et l'exploitant en charge des transport en commun et / ou scolaire, le référent PDES, la commune et l'intercommunalité Moyen humains : Plusieurs animateurs (encadrement) et organisation du tracé Moyens financiers : Coût des tickets de transport, remise de prix (facultatif)
Outils	Exemple : https://www.ecomobilite.org/TADAO-Express

Action n°9

Intitulé de l'action	Participer aux challenges de la mobilité
Contexte	L'écomobilité n'est pas une priorité dans le collège
Public cible	Elèves, personnel, parents
Objectif	Développer et faire tester les solutions de mobilité durable
Descriptif de l'action 	Le Challenge de la Mobilité donne l'occasion aux établissements soucieux de l'environnement, de la santé et de la sécurité de : • faire tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif pour les automobilistes réguliers, • rendre divertissant le changement des habitudes de déplacement grâce à l'esprit de compétition, • communiquer auprès des enfants / parents / personnel sur les solutions possibles pour les trajets domicile-collège, • évaluer les pratiques des personnes sur le trajet domicile-collège et les effets du PDES, • conforter les résultats de l'enquête PDES avec les résultats du challenge Plusieurs challenges existent pour différents publics (voir outils)
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Tous Type d'action : Animation Mesure interne / externe : Interne Avec qui organiser cette action : Tout les membres du COPIL (pour animer et éventuellement financer des récompenses) Moyen humains : référent PDES et écodélégués Moyens financiers : Aucun
Outils	En savoir plus pour le personnel : https://www.challenge-mobilite-hdf.fr/ En savoir plus pour les élèves : à venir

Action n°11

Intitulé de l'action	Organiser un pédibus et/ou un vélobus
Contexte	Peu d'élèves viennent à vélo ou à pied alors que beaucoup habitent dans le même quartier / ou la même commune
Public cible	Élèves
Objectif	Encourager les élèves à venir à pied ou à vélo de façon sécurisée
Descriptif de l'action 	**Pédibus / vélobus, c'est quoi ?** C'est un mode de ramassage scolaire alternatif à la voiture qui s'effectue à pied (un Pédibus), ou à vélo (un Vélobus). Véritable système d'entraide, il est basé sur la participation volontaire de parents d'élèves ou d'accompagnateurs bénévoles. Le Pédibus, est un bus … sans bus. Une solution pour lutter contre la pollution et rendre la vie quotidienne plus agréable. Pas de moteur, mais à tour de rôle des parents (ou bénévoles) accompagnateurs, une ligne, des arrêts, un horaire… Les différentes étapes de mise en place sont : • Connaître les habitudes de déplacements : grâce à l'enquête PDES auprès des parents d'élèves mais aussi des enfants, vous pouvez facilement trouver des personnes susceptibles d'être motivées pour accompagner le pédibus ou le vélobus. Toujours grâce à l'enquête PDES vous pouvez également voir où les élèves habitent pour ensuite créer des arrêts et des itinéraires. • Mobiliser les acteurs via le COPIL PDES : parents d'élèves et élèves, associations de parents d'élèves, équipe pédagogique, équipe municipale (élus et/ou techniciens, police municipale, agents municipaux, etc), éventuellement la gendarmerie. La question des responsabilités et des assurances est souvent au cœur des discussions qui préparent la mise en place d'un tel dispositif. Pour en savoir plus, cliquez ici . Nous vous invitons également à consulter en ligne le "Point Juridique" réalisé par des juristes pour l'ADEME : Point juridique
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Marche, vélo Type d'action : animation / accompagnement Mesure interne / externe : Les deux Avec qui organiser cette action : Les associations locales, la commune, l'intercommunalité, les parents, les écodélégués, les professeurs. Moyen humains : Référent PDES, parents, et autres animateurs (agents municipaux, forces de l'ordre, etc.) Moyens financiers : Variable selon les cas (achat de gilets réfléchissants, vélos, rosalie, etc.)
Outils	En savoir plus : https://www.ecomobilite.org/-Pedibus-Velobus-#pagination_articles Guide méthodologique : https://ecomobilite.org/IMG/pdf/guide_methodo_pedibus_pays_bruche-2.pdf Réseau Mille-pattes : https://reseaumillepattes.org/ Pédibus : https://rise.articulate.com/share/GqxKbQvVHE7DGWAZog9oOw9BksP-8K8I#/lessons/IInINpEuwCWyynau2g8Sd9uxyA3zJeHI Vélobus : https://rise.articulate.com/share/GqxKbQvVHE7DGWAZog9oOw9BksP-8K8I#/lessons/AUIHgSqOPurSjHaRHNLLSMmuySxcN52f

Action n°12

Intitulé de l'action	Faire un atelier maquette
Contexte	Connaissances limitées des enjeux de la mobilité
Public cible	Elèves
Objectif	Sensibiliser aux enjeux de l'aménagement de l'espace public en faveur de l'écomobilité dans le cadre d'une action pédagogique multidisciplinaire
Descriptif de l'action	 L'atelier maquette peut se faire au sein d'une classe avec un professeur d'histoire géographie, de technologie, de mathématiques ou d'arts plastique, etc. L'idée est diagnostiquer l'accessibilité du collège puis de saisir les enjeux de l'accessibilité du collège (à pied, à vélo, en transport en commun ou encore en covoiturage) pour ensuite traduire ces enjeux en maquette. Les élèves proposent par groupe une maquette avec leurs propositions d'aménagement du quartier. L'échelle est à adapter en fonction du quartier dans lequel se trouve le collège. Par la suite, les élèves peuvent présenter leur maquette en COPIL ou directement devant les élus de la commune.
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Tous Type d'action : Formation / Sensibilisation Mesure interne / externe : Interne Avec qui organiser cette action : Les élèves, le professeur (mathématiques, arts plastique, géographie, technologie si impression de la maquette en 3d), la commune Moyen humains : Référent PDES Moyens financiers : Matériel pour maquette
Outils	Exemple : https://www.youtube.com/watch?v=mZOJN5SCBIo

Action n°13

Intitulé de l'action	Faire une animation sur la sécurité routière
Contexte	Vous observez des comportements dangereux chez les élèves piétons et cyclistes
Public cible	Elèves
Objectif	Inciter les élèves à adopter les bons comportements pour se déplacer en toute sécurité
Descriptif de l'action	 L'éducation à la sécurité routière au collège constitue un enseignement obligatoire, intégré aux programmes par les attestations scolaires de sécurité routière. Dans chaque établissement, l'équipe éducative est chargée de mettre en œuvre cet enseignement. En lien avec les enseignements, des actions d'éducation à la sécurité routière et plus largement de mobilités actives et citoyennes peuvent être organisées. Elles s'inscrivent dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) et du projet d'établissement. Elles bénéficient à l'ensemble des classes du collège et peuvent s'articuler en continuité avec les projets pédagogiques menés à l'école primaire.
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Marche, vélo, voiture Type d'action : Formation / Animation Mesure interne / externe : Interne Avec qui organiser cette action : La direction de l'établissement, les associations locales, la commune, les forces de l'ordre Moyen humains : Aucun Moyens financiers : Variable selon les cas
Outils	Plus d'informations : https://eduscol.education.fr/986/l-education-la-securite-routiere-au-college Acteurs spécialisés : https://www.preventionroutiere.asso.fr/au-college/ ; https://www.wimoov.org/plateforme-hauts-de-france

Action n°14

Intitulé de l'action	Afficher la qualité de l'air à l'entrée du collège
Contexte	Mauvaise connaissance de la qualité de l'air et de ses enjeux
Public cible	Elèves, personnel
Objectif	Informer les élèves et adapter son comportement en fonction de qualité de l'air
Descriptif de l'action	L'indice Atmo est un indicateur pour prévoir chaque jour la qualité de l'air. Il est défini sur une échelle de 6 qualificatifs et est calculé grâce aux mesures de 5 polluants. L'afficher sur l'écran du collège sensibilise les élèves sur l'importance de la qualité de l'air (santé, effort physiques en cas de pics de pollution, etc.) L'indice Atmo est calculé, chaque jour, à partir des concentrations de 5 polluants : • le dioxyde de soufre (SO2) • le dioxyde d'azote (NO2) • l'ozone (O3) • les particules en suspension PM10 (inférieures à 10 micromètres de diamètre) • les particules en suspension PM2.5 (inférieures à 2.5 micromètres de diamètre) Plus d'informations : https://www.atmo-hdf.fr/tout-savoir-sur-l-air/indice-de-la-qualite-de-l-air.html
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Tous Type d'action : Information / sensibilisation Mesure interne / externe : Interne Avec qui organiser cette action : ATMO, commune, direction de l'établissement Moyen humains : Référent PDES Moyens financiers : Aucun
Outils	Mode d'emploi : https://www.atmo-hdf.fr/relayez-la-qualite-de-l-air-sur-votre-site.html?view=widgets D'autres outils d'animation : https://www.atmo-hdf.fr/agir-pour-l-air/outils-pedagogiques.html

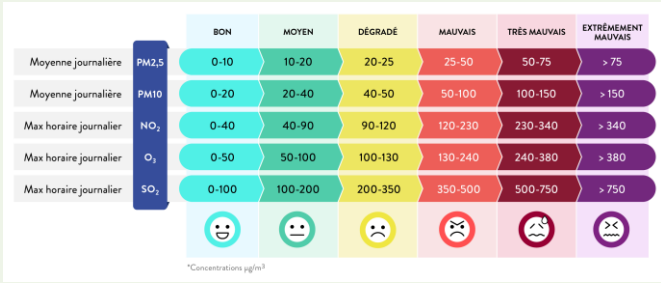

Action n°15

Intitulé de l'action	Faire une opération éclairage pour les cyclistes
Contexte	Les élèves et le personnel viennent à vélo sans éclairage
Public cible	Elèves, personnel
Objectif	Sensibiliser sur l'importance d'être éclairé lorsqu'on se déplace à vélo
Descriptif de l'action 	Moins de 10 % des déplacements à vélo se font la nuit mais ils entraînent 20 % des accidents corporels ou mortels ! (Bilan Sécurité Routière 2018). L'heure d'hiver accroît la période d'obscurité aux heures de pointe, heures auxquelles les usagers de la route sont les plus nombreux et les plus fatigués. Selon l'ONISR, le sur-risque lié à l'heure d'hiver fait vraisemblablement plusieurs dizaines de personnes tuées supplémentaires, essentiellement les usagers à faible visibilité nocturne. L'action peut consister à distribuer des kits éclairages aux élèves lors d'une journée de sensibilisation. L'ADAV (association droit au vélo) met également à disposition une affiche qui rappelle les équipements obligatoires et l'importance d'un bon système d'éclairage la nuit. Vous pouvez exposer cette affiche dans le local vélo ou dans d'autres endroits prévu à cet effet ! Toutes les affiches sont téléchargeables ici D'autres conseils sont à retrouver ici : https://droitauvelo.org/Cyclistes-brillez
Caractéristiques de l'action	Modes de transport concerné(s) : Vélo Type d'action : Sensibilisation Mesure interne / externe : Interne Avec qui organiser cette action : Boutiques de vente de vélos (partenariat ou sponsoring), les associations vélos locales, la commune ou l'intercommunalité ou des professeurs motivés et cyclistes Moyen humains : Référent PDES et autres animateurs Moyens financiers : Variable selon les cas
Outils	Mode d'emploi : https://www.atmo-hdf.fr/relayez-la-qualite-de-l-air-sur-votre-site.html?view=widgets D'autres outils d'animation : https://www.atmo-hdf.fr/agir-pour-l-air/outils-pedagogiques.html

D’autres idées d’actions à aborder en copil

- Autres idées d’aménagements : https://rise.articulate.com/share/GqxKbQvVHE7DGWAZog9oOw9BksP-8K8I#/lessons/P88h6PFYhyV2mVbzD2yRWroRkwb3yi3F
- Arrêtés municipaux pour le stationnement gênant
- Remise de faux PV contre le stationnement sauvage
- Installation d’éclairage sur les itinéraires piétons et cyclables (lumières, marquages réfléchissants, etc)
- Sensibiliser les élèves à la qualité de l’air avec l’association l’air et moi : https://www.lairetmoi.org/hauts-de-france.html
- Faire des animations en classe grâce aux différents guides et contenus pédagogiques sur l’écomobilité :
  - https://www.ecomobilite.org/En-marchant-en-roulant-en-naviguant-je-suis-ecomobile-Un
  - https://fne.asso.fr/publications/guide-pedagogique-de-la-mobilite-durable-2021
  - https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/Mouv-co

Autres ressources

- Vidéos :
  - Liste de films de sur le vélo et sur l'écomobilité
  - Youtube du CREM : https://www.youtube.com/channel/UCqo2Yn9S3Zt-G4zvS5iSrvw

- Espace collaboratif de partage de ressources sur l'écomobilité :
  - Le réseau de l'Heureux-Cyclage, avec notamment la catégorie "vélo-école" et des exemples de supports pédagogiques.
  - Le portail MOBISCOL et ses ressources
  - Rue de l'Avenir : https://www.ruedelavenir.com/actualites/dossier-pour-une-ville-sure-et-accueillante-pour-les-enfants/
  - livret-résumé des actions dans les établissements scolaires par Brest à Pied et à Vélo de 2017 à 2019 : non exhaustif, à usage des bénévoles de l'association (écrire à contact@bapav.org pour toute question)

- Vélo :
  - Fiches actions de l'ADAV : https://droitauvelo.org/Les-fiches-actions-de-l-ADAV
  - Fiches conseils ADAV : https://droitauvelo.org/-Nos-fiches-conseils-
  - Le site www.savoirrouleravelo.fr ; lancé officiellement le 17 avril 2019, avec toutes les informations et supports du programme Savoir Rouler à Vélo (vidéo de présentation du programme)
  - voir cette section du site de Pro-Vélo (Belgique)
  - Quizz interactif "*Code de la route Cycliste*" par Vélolun (nous demander de nouveaux codes d'accès si besoin - à renouveler tous les 15 jours)

Comment financer mes actions ?

Pour toute action nécessitant des moyens financiers, nous vous conseillons d'en parler en comité de pilotage PDES. En effet, le comité de pilotage sert aussi à trouver une organisation permettant de mobiliser des moyens déjà existants (moyens humains, matériel, etc.).

Si toutefois vous cherchez des moyens financiers pour une action non financée par un membre du comité de pilotage, voici quelques acteurs pour vous aider :

Le département

- Actions pédagogiques sur la sécurité routière
- Installation de stationnement vélo ou d'autres infrastructures au sein du collège (vestiaires, consignes, etc.)
- Entretien et aménagement des collèges

ALVEOLE (programme terminé)



- Finance du stationnement vélo sécurisé

La préfecture

- Dans le cadre de la mise en oeuvre de sa politique locale de sécurité routière, la Préfecture du Nord organise un appel à projets s'inscrivant dans le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR). Les thématiques sont les suivantes : les deux-roues motorisés, les addictions (alcool, drogues), les jeunes (14-29 ans), les « distracteurs » (téléphone, GPS, vidéo…), le partage de la voirie (urbain/suburbain).

Les fondations d'assurances (Norauto, AG2R, Macif, Maif, etc.)

- Finance diverses actions de sensibilisation sur la sécurité routière, d'accompagnement des projets de mobilité innovants (vélobus au collège Montaigne de Poix-du-nord, plateforme de covoiturage) ou encore des circuits à pied ou à vélo sur une thématique particulière.

D'autres enseignes privées



- Financent ponctuellement des équipements (vélos, gilets rétro réfléchissants, casques, etc.)
- Peut sponsoriser des évènements ou des remises de prix.

Pour rester informé de toutes les possibilités de financement (appel à projet, animations offertes, etc.), n'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter PDES : https://www.ecomobilite.org/La-newsletter-PDES



Raphaël HONOREZ
Chargé de mission PDES - Crem
5 rue Jules de Vicq
59 800 LILLE
Tél : 03 20 52 97 58
site ADAV : www.droitauvelo.org
site Crem: www.ecomobilite.org